



LOCATION D'ATELIERS DE PRODUCTION

DE 238 M² et 317 M² AUX NORMES AGROALIMENTAIRES



Formule pépinière d'entreprises : création et accompagnement entreprises en création

Tarifs mensuels en € HT / m ²	Année 1	Année 2	Année 3
Loyer	3,8	5	6,2
Charges	0,34	0,34	0,34
Total HT / m²	4,14€	5,34€	6,54€

Exemple de redevance pour un atelier de 238 m² :

- 985 HT/mois pour la 1^{ère} année
- 1 271 HT/mois pour la 2^{ème} année
- 1 557 HT/mois pour la 3^{ème} année

Formule hôtel d'entreprises : développement & pérennité : entreprises matures

Tarifs mensuels en € HT / m ²	Année 4	Année 5	Année 6
Loyer	7,18	8,5	10
Charges	0,34	0,34	0,34
Total HT / m²	7,52€	8,84€	10,34€

Exemple de redevance pour un atelier de 238 m² :

- 1 790 € HT/mois pour la 1^{ère} année
- 2 104 € HT/mois pour la 2^{ème} année
- 2 461 € HT/mois pour la 3^{ème} année



Services inclus dans le forfait

Domiciliation de l'entreprise : siège social ou établissement secondaire

Accueil personnalisé physique et téléphonique

Téléphonie

- Numéro d'appel direct
- Poste téléphonique
- Communications nationales vers des numéros fixes
- Permanence téléphonique
- Messagerie vocale

Courrier

- Réception et distribution dans les boîtes aux lettres privées
- Affranchissement (coût en sus) et réexpédition

Accès Internet Haut-débit par fibre optique professionnelle

Réseau informatique sécurisé

Mobilier de bureau

Salle de réunion ou bureau meublé : mise à disposition gratuite 2 journées par mois

Stationnement gratuit

Autres services

- Documentation et presse papier quotidienne
- Matériels en libre-service (cisaille, plastifieuse, relieuse, destructeur documents...)
- Accès aux espaces communs et aux prestations de services à la carte

Provisions pour charges

Charges communes : entretien des espaces verts, vitrerie

Charges de structures

- Sécurité incendie
- Entretien et maintenance du bâtiment et des équipements
- Contrôle des installations
- Gestion des nuisibles
- Taxe foncière

Les ateliers sont équipés d'une alimentation distincte en énergie. Les abonnements, consommations d'eau et électricité sont à la charge de l'entreprise.